

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE DE PAVIE

Le budget 2026 a été voté le jeudi 16 avril 2026 par le conseil municipal.

1/ Les éléments de contexte

Ce budget a été élaboré avec la volonté :

- de maîtriser strictement les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de ne pas augmenter les taux d'imposition
- de dégager des marges d'autofinancement pour financer les dépenses d'équipements ;
- de limiter le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires institutionnels.

2/ L'Evolution et la structure des ressources et des charges

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Budget Primitif 2026 s'équilibre en section de fonctionnement à 2 547 K€, et à 1 143 K€ en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Les dépenses de fonctionnement 2026 s'élèvent à 2 547 176.03 € dont 2 305 003.03 € de dépenses réelles et 242 173 € de virement à la section d'investissement.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BUDGET 2025	BUDGET 2026	BP 2026 -BP 2025	% évolution
011	Charges à caractère général	854 117.00	919 777.03	65 660.03	7.68 %
012	Charges de personnel et assimilé	1 107 500.00	1 069 800.00	-37 700.00	-3.40 %
014	Atténuation de produits	34 296.00	37 217.00	2 921.00	8.51 %
023	Virement à la section d'investissement	180 000.00	242 173.00	62 173.00	34.54 %
65	Charges de gestion courante	237 115.13	235 009.00	-2 106.13	-0.88 %
66	Charges financières	40 000.00	42 000.00	2 000.00	5.00 %
67	Charges exceptionnelles	1 000.00	1 000.00		
68	Dotations	500.00	200.00	-300.00	-60.00 %
TOTAUX		2 454 528.13	2 547 176.03	92 647.90	3.77 %

La section de fonctionnement est marquée par une maîtrise relative des dépenses, notamment salariales (avec une baisse des charges de personnel de -3,4% malgré la hausse des cotisations patronales) et un renforcement significatif de l'autofinancement de +34.54 %.

RECETTES :

Les recettes de fonctionnement 2026 s'élèvent à 2 547 176.03 € dont 2 279 881.00 € de recettes réelles et 262 295.03 € d'excédent de fonctionnement reporté, et se répartissent comme suit :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BUDGET 2025	BUDGET 2026	BP 2026 -BP 2025	% évolution
013	Atténuation de charges	26 994.00	6 000.00	-20 994.00	-77.77 %
042	Opérations d'ordre entre sections		5 000.00	5 000.00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	201 500.00	197 900.00	-3 600.00	-1.78 %
73	Impôts et taxes	1 522 322.00	1 525 029.00	2 707.00	0.17 %
74	Dotations et participations	379 887.00	422 443.00	24 556.00	6.46 %
75	Autres produits de gestion courante	81 275.00	128 428.00	47 153.00	58.01 %
77	Produits exceptionnels	1 958.00	81.00	- 1877.00	-95.86 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	240 592.13	262 295.03	21 702.90	9.02 %
TOTAUX		2 454 528.13	2 547 176.03	92 647.90	3.77 %

Les recettes 2026 reposent sur une stabilité fiscale, une augmentation des dotations et surtout une forte progression des produits de gestion liés aux indemnités de sinistres à percevoir suite aux dégâts occasionnés par la grêle en juin 2025 sur les bâtiments communaux.

Aucune hausse des taux d'imposition n'a été votée. Seule l'augmentation de 0.80 % des valeurs locatives décidée par la loi de finances, du fait de l'inflation, impactera le contribuable.

L'équilibre de la section est assuré par la reprise de l'excédent de fonctionnement de 262 295.03 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Les dépenses d'investissement 2026, s'élèvent à 1 143 147.77 € et se répartissent comme suit :

Chapitre / opération	Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	BUDGET 2026	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées		167 420.00	167 420.00
20	Immobilisations incorporelles	1 200.00	49 480.00	50 680.00
21	Immobilisations corporelles	238 561.00	362 878.00	601 439.00
23	Immobilisations en cours	175 000.00	120 925.77	295 925.77
27	Autres immobilisations financières		12 000.00	12 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections		5 000.00	5 000.00
041	Opérations patrimoniales		10 683.00	10 683.00
TOTAUX		414 761.00	728 386.77	1 143 147.77

PRINCIPALES DEPENSES PREVUES EN 2026 :

➤ Travaux de voirie et aménagements de terrains :	132 050 €
➤ Rénovation et mise en sécurité bâtiments communaux :	248 554 €
➤ Etudes diverses :	49 480 €
➤ Signalétique patrimoniale :	30 000 €
➤ Achats matériels, mobiliers, véhicules... :	74 700 €

RECETTES :

Les recettes d'investissement 2026 s'élèvent à 1 143 147.77 € et se répartissent comme suit :

Chapitre / opération	Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	BUDGET 2026	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		87 000.00	87 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		200 000.00	200 000.00
13	Subventions d'investissement	168 518.00	46 023.00	190 641.00
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions loyers)		160 000.00	160 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement		242 173.00	242 173.00
024	Cession		100.00	100.00
041	Opérations patrimoniales		10 683.00	
	Excédent d'investissement reporté		228 650.77	228 650.77
TOTAUX		168 518.00	974 629.77	1 143 147.77

Les subventions à percevoir en 2026 concernent essentiellement les programmes en cours :

- La rénovation énergétique des écoles
- La rénovation des bâtiments communaux
- L'installation d'équipements pour les jeunes

Pour les investissements nouveaux, aucune subvention n'a encore été notifiée au moment du vote du budget.

3/ L'état de la dette AU 01/01/2026

Capital dû au 01/01/2026	Annuités 2026	Intérêts	Capital remboursé
1 745 324.40 €	206 583.90	41 035.71	165 548.19

L'annuité 2026 est en augmentation par rapport à 2025 du fait du transfert de l'emprunt du budget annexe lotissement Belvédère sur le budget principal (2 annuités restantes 2026 et 2027).

4/ la Fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 sont inchangés :

- Taxe sur le foncier bâti : 62.08 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 99.89 %
- Taxe d'habitation : 14.39 %

5/ Les principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/population :	898.29
Recettes réelles de fonctionnement/population :	888.50
Dépenses d'équipement brut/ population :	207.83
Encours de dette / population :	680.17
DGF / population :	122.86
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement :	46.41 %

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE :

Au 01/01/2026, les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
 - Catégorie A : 1
 - Catégorie B : 2
 - Catégorie C : 22
- Agents non titulaires :
 - Catégorie C : 2